enseignement catholique
Morbihan



Ecole Ste Anne
Grandir ensemble

Informations 2026/2027

A LIRE ATTENTIVEM ENT

POUR TOUT CONTACT :

- Accueil téléphonique : 02 97 51 03 65
- Pour toute communication générale, mail direction :

 sainteannebaud@gmail.com

- BLOG : https://ecolesainteanne-baud.com/

POT DE RENTREE
Vendredi 4 septembre à 18h30

C'est la rentrée !

Bienvenue à tous, élèves, parents, nouveaux arrivants…

Une nouvelle année s'ouvre à nous !

Une nouvelle année scolaire commence. Nous sommes très heureux de vous retrouver pour cette rentre 2026. Je la souhaite très belle à chacun.
Merci encore de votre confiance.

Du nouveau dans l'équipe !

- Linda DE JESUS REIS, en contrat d'apprentissage, intègre l'équipe des ASEM.
Nous leur souhaitons la bienvenue.

Communication !

Les infos aux familles arriveront dans votre boîte mail « Ecole Directe ».
Merci de vous y référer régulièrement.

Tout changement de situation (adresse mail, adresse postale, numéro de tel …) doit être effectué par vos soins sur votre compte « Ecole Directe » et sur la fiche de renseignements qui vous est rendue à chaque rentrée.



L'EQUIPE EDUCATIVE 2026-2027

L'équipe pédagogique :

Cycle 1 : TPS-PS : Mme Solenn LE DORTZ
MS : Mme Lydie LE PRIOL
GS : Mme Elodie LE PEN

Cycle 2 : CP : Mme Eliane JAMET
CE1 : *Mme Christelle TUAL*
CE2 : *Mme Mélanie LE GAL*

Cycle 3 : CM1 : Mr Cyril GAIFFE / Lise TANTIN
CM2 : Mme Virginie FRANCK

Poste d'adaptation : Mme Laetitia LEBEAU

Le personnel d'aide éducative auprès des élèves :

ASEM : Mme Isabelle LE CORRE Mlle Constance PASCAUD
Mme Céline BERRET Mlle Juliette OFFREDO
Mme Linda DE JESUS REIS

Chef d'établissement : Mr Cyril GAIFFE

LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA RENTREE

Cadre général

- **Le climat scolaire** est toujours un objet d'engagement et d'attention permanant à l'école. Nous poursuivons dans cette voie. Le « permis de vie scolaire » est toujours en place ainsi qu'une réflexion sur le vivre-ensemble, la gestion des émotions, la collaboration, la bienveillance.

- **Le lien école-paroisse** continue avec l'accompagnement du Père Francis et de Sœur Maria qui interviendra dans les classes.

- Le thème de cette année est « Au fil des histoires ». Un moyen pour développer des apprentissages spécifiques ensemble. Nous travaillerons également sur l'esprit d'équipe.

- Ste Anne Radio continue de diffuser à l'école. Une manière d'initier les enfants au monde de la radio. Les émissions seront diffusées en direct sur la cour et sur la page Facebook des parents d'élèves.

FONCTIONNEMENT

Accueil Maternelles

L'accès aux classes de GS se fait par la cour des primaires, entrée au fond à droite.

Celui des TPS/PS et MS se fait par la porte au fond à droite du bâtiment des Maternelles. Un sas de sécurité a été mis en place afin d'éviter les accidents de sortie. Merci de veiller à bien refermer le portillon derrière vous.

Il est demandé aux parents de faire passer leur enfant aux toilettes avant de lui faire intégrer la classe, et de ne pas s'attarder en classe, ceci pour permettre une meilleure disponibilité de tous.

Accueil Primaires

Le portail ouvrira le matin. Les enfants vont directement dans les classes pour un temps d'accueil. La classe commencera normalement à 8h55.

Merci de noter que la garderie est payante de 7h00 à 8h45 et de 16h45 à 19h00.

Horaires de l'école

De 8h45 à 8h55 : **Accueil directement en classe. Pas de rassemblement d'enfant dans la cour.**
8h55 : Début de la classe
Fermeture du portail à 8h55. **Merci de respecter scrupuleusement les horaires.**
12h00 : Fin de la matinée
13h10 : Ouverture du Portail
13h20 : Début de la classe de l'après-midi
16h30 : Fin de la classe de l'après-midi

Attention !

Le portail est ouvert de 12h00 à 12h05.
Tout enfant non récupéré sera reconduit directement à la cantine.

A 16h40, les enfants sont conduits directement à l'étude ou à la garderie.

Etude à partir du CP : de 16h45 à 17h15.

- Une étude surveillée est mise en place tous les soirs pour les élèves à partir du CP ;
- Elle se déroule de 16h45 à 17h15 ; aucune sortie avant 17h15, elle est donc réservée aux enfants qui restent habituellement jusqu'à 17h15 minimum en garderie.
- **Un élève est automatiquement inscrit à l'étude s'il reste jusqu'à 17h15 ou plus.**
- Les enfants récupérés avant 17h15 fréquenteront la garderie primaire en salle de motricité.
- C'est une étude surveillée ; l'aide aux devoirs se fait dans la mesure du possible selon la fréquentation, mais l'objectif premier est de donner les bonnes conditions de travail personnel. Les parents restent responsables du contrôle final de ce travail.
- Les enfants ayant terminé leur travail seront invités à lire et s'occuper calmement.
- Tout enfant qui ne se comporterait pas de manière appropriée sera reconduit en garderie.
- A l'issue de l'étude, les enfants sont conduits en garderie d'où ils pourront être récupérés.

Merci de ne pas venir les chercher à l'étude. Aucune sortie directe.

Une garderie primaire reste organisée pour les enfants **qui repartent avant 17h15** ; merci de tenir compte de ce principe pour inscrire votre enfant à l'étude en fonction de vos horaires.

Garderie pendant les réunions parents/professeur

Les enfants ne sont pas invités aux réunions Parents/professeur. Les enfants seront conduits en garderie au tarif habituel.

LE CONTRAT FINANCIER

Pourquoi ?

Ecole sous contrat d'association, nos ressources financières sont de trois ordres :

- **la subvention municipale** destinée à financer le fonctionnement courant de l'école : eau, électricité, livres, frais de personnels… Le montant est fixé chaque année par le conseil municipal, au regard du coût d'un enfant dans le public.
- **la contribution des familles** destinée à participer au financement des travaux et investissements, tout ce qui a trait au caractère propre de l'Enseignement Catholique, les frais occasionnés par la vie à l'école et les projets.
-**les fonds propres** dégagés lors de diverses opérations : photos scolaires, ventes diverses, dons des associations de l'école…

Les ressources financières sont donc **variables et toujours fragiles**, en lien avec les effectifs, le montant de la subvention et le succès des opérations menées par l'APEL. Elles doivent s'équilibrer avec nos dépenses, pour la plupart incompressibles, et les projets d'amélioration du cadre de l'école ou de l'offre pédagogique.
Il est important que nous ayons tous conscience des facteurs de notre équilibre financier afin d'y contribuer à la hauteur de nos possibilités, tout en gardant à l'esprit que la solidarité entre les familles est une priorité aussi.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

L'OGEC (commun avec le collège ND La Clarté

Président : Mr Dominique CEZARD

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique, il est le cœur juridique de l'école et conditionne son existence. Ses responsabilités sont importantes et toujours conjointes de celles du chef d'établissement :

- Responsabilité juridique : décision en matière de personnel, contrats de travail du personnel de droit privé, respects des règlementations ; conventions, restauration scolaire.
- Responsabilité financière : gestion des contributions des familles, des frais de garderie et d'étude, des subventions municipales, de la cantine ;
- Responsabilité sécurité : mise aux normes permanente du bâtiment ; commission de sécurité ; assurance des personnes et du bâtiment ;
- Responsabilité immobilière : définition du plan d'investissement, entretien et mise aux normes des locaux ; **gestion et financement des travaux, amélioration du cadre de vie de l'école.**

L'OGEC se réunit 5 à 6 fois dans l'année pour prendre et acter les décisions de sa responsabilité.

L'APEL

Président : Mr Michel DELAPORTE

L'APEL est l'association des parents d'élèves bénévoles de l'enseignement libre. En lien avec les différents niveaux (départemental, régional, national), l'APEL ajoute un réel service à l'établissement par sa volonté d'accompagner l'équipe éducative dans ses projets, financièrement ou matériellement. Elle est aussi un relais d'information et de communication entre les parents et contribue à la qualité des relations dans l'établissement.

Tout au long de l'année, l'équipe organise des rendez-vous visant la convivialité et aussi la récolte de fonds réinjectés dans la vie de l'école, toujours en direction des élèves :
Foire aux plantes, repas, marché de Noël, opérations pizzas…

Exemples de Financements : Jeux de cour, Matériel pédagogique, aide aux sorties scolaires …

Les associations de parents nourrissent le dynamisme de la vie de l'école et le goût de faire ensemble, elles lui sont indispensables. Nous avons régulièrement besoin de nouveaux parents pour renforcer les équipes, remplacer ceux qui ont beaucoup donné… Réfléchir à un possible engagement appartient à chacun mais c'est indispensable pour la bonne marche de l'école.